



Mairie de Cenves

4 rue de la Madone
Le Bourg
69840 CENVES

Conseil municipal du 8 novembre 2022 – Liste des délibérations

1/ Délibération n° 37/2022 examinée le 08/11/2022 – Mutualisation convention de mutualisation des services 2022-2026 entre la CCSB et ses communes membres – approuvée

2/ Délibération n° 38/2022 examinée le 08/11/2022 – Mission Intercommunale d'Aide aux Communes pour une Rénovation Energétique – MIAC RPE – approuvée

3/ Délibération n° 39/2022 examinée le 08/11/2022 – Convention Territoriale Globale de services aux familles – approuvée

4/ Délibération n° 40/2022 examinée le 08/11/2022 – ONF – Programme de coupes 2023 - approuvée

Le Maire
Pierre-Yves PELLÉ-BOUDON



Secrétariat : tél. : 04 74 04 60 92 - fax : 04 74 04 61 61 - e-mail : secretariat-mairie@cenves.org
Accueil le lundi de 10 h 00 à 12 h 00, le jeudi de 10 h 30 à 12 h 30 et le samedi de 9 h 30 à 12 h 00

Gîtes communaux : tél. : 04 74 04 67 15 - fax : 04 74 04 61 61 - e-mail : gitesdesejour@cenves.org
Accueil téléphonique les lundis et vendredis de 9 h 30 à 12 h 00